

Les travaux de la Chambre

cette Chambre, le gardien de l'esprit de tolérance et de générosité.

En ce sens, je lui demande encore une fois de faire appel à ses collègues et à la communauté anglophone de Montréal et du Québec pour qu'ils s'opposent. . .

Des voix: À l'ordre!

[Traduction]

M. le Président: Je me dois de faire remarquer que la question est irrecevable.

* * *

• (1500)

LES PRESTATIONS POUR ENFANTS

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Comme le premier ministre suppléant le sait, les nouvelles prestations pour enfants ont quelque peu semé la confusion chez le public.

Dans les documents budgétaires, le ministre a annoncé que la nouvelle prestation pour enfants accroîtra de 400 millions de dollars l'effort financier du gouvernement en faveur de l'aide aux enfants. Selon la réponse qu'a donnée le ministre à une question qui lui était posée à la Chambre, ce chiffre serait maintenant de 500 millions de dollars.

Le premier ministre suppléant pourrait-il faire savoir aux Canadiens de combien est ce chiffre exactement—de 400 millions de dollars comme on l'annonçait dans le budget, ou de 500 millions comme le prétendait le ministre hier?

Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis ravie que mon collègue ait attiré l'attention de la Chambre sur ce point.

Comme vous vous en rendez bien sûr compte, le livre blanc sur les nouvelles prestations pour enfants propose un nouveau régime fiscal plus équitable et plus simple. Le ministre des Finances a effectivement mentionné la somme de 400 millions dans les documents budgétaires. Nous examinons bien sûr les nouvelles mesures proposées par le ministre avec nos homologues des diverses provinces, et informerons ultérieurement la Chambre des plans exacts.

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le premier ministre suppléant n'est pas sans savoir que ce programme de prestations pour enfants est un élément central du programme du gouvernement

conservateur. Cela fait plaisir de constater que nos vis-à-vis sont si nombreux à se préoccuper de la question, avec un grand renfort de données à l'appui.

En réponse à une autre question qui lui a été posée hier, celle portant sur la consultation du public dans l'élaboration du livre blanc—et tous les députés savent que ce document est la pierre angulaire de la consultation populaire à l'échelle nationale—, la ministre a répondu que son ministère allait travailler fort.

Le premier ministre suppléant pourrait-il préciser le sens de «travailler fort» dans le contexte d'un processus de consultation?

Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je tiens à mentionner que je me réjouis de voir qu'un si grand nombre de députés d'en face le voient d'un oeil favorable.

Des voix: Favorable?

Mme Sparrow: Oui, favorable. Le régime fiscal est plus simple et plus équitable, sans compter qu'il va permettre l'affectation de plus de deux millions de dollars à la garde d'enfants au cours des cinq prochaines années. Et c'est précisément ce que veulent les Canadiens.

Évidemment, au début de tout processus de consultation publique, il faut que le ministre s'entretienne avec ses homologues provinciaux, avec les organismes, avec les commissions compétentes ainsi qu'avec les familles et les contribuables de partout au pays.

Le député verra que la consultation va être vaste.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question habituelle au leader du gouvernement à la Chambre en ce qui concerne les travaux de la Chambre pour demain, lundi et mardi. Pourrait-il nous indiquer quels projets de loi il a l'intention de faire étudier ces jours-là?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je voudrais désigner demain vendredi, 13 mars, comme journée d'opposition.

Lundi, le gouvernement a l'intention de passer au débat à l'étape du rapport du projet de loi C-13, celui sur le processus fédéral d'évaluation environnementale, puis de poursuivre et, espérons-le, de terminer ce débat mardi.